

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 29 mars, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Serge FOURTON

Date de convocation du Conseil communautaire : 22 mars 2012

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVARD
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
 - LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT-MARTIN, Michel SEGUIN,
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
 - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Guy MOREAU, Serge FOURTON
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Annie BEZAC, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGRO pouvoir à Pierre-Yves CHARRON
- Absent, excusé : Ludovic LALANDE

Concerne : 2012-29.03-27 mutualisation des systèmes de vidéo protection – lancement de la consultation- Convention de participation des communes

Par délibération 2011 30-06/18, le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président à solliciter des demandes de subvention, au titre de la mutualisation des systèmes de vidéo-protection.

Afin d'optimiser ce projet intercommunal sur l'ensemble du territoire, la Communauté de Communes prend donc en charge la coordination et la mise en œuvre du projet.

Par délibération 2011 30-06/19, le Conseil Communautaire a autorisé le Président à passer un contrat de maîtrise d'œuvre. Le montage technique du dossier a été mené par la société RESYSSTE. Cette étape étant terminée, il apparaît nécessaire de lancer un marché de travaux.

Au vu de ce marché, dans le cadre de la mutualisation, afin de faire profiter les communes du financement des subventions DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) accordées par l'Etat, il est proposé qu'une convention définisse la répartition des financements du projet pour

chacune des communes ainsi que pour l'intercommunalité, au regard du nombre d'équipements mis en place et de leur importance.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à lancer le marché de travaux suite à l'analyse technique effectuée et à signer la convention qui définira la répartition des financements du projet pour chacune des communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

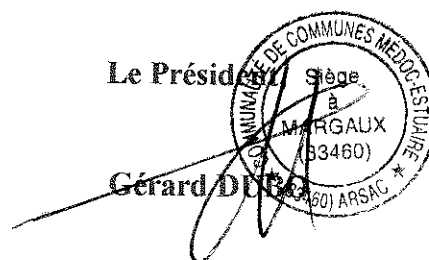
► **Autorise** Monsieur le Président à lancer le marché de travaux suite à l'analyse technique effectuée et à signer toutes pièces utiles à cette fin.

► **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention qui définira la répartition des financements du projet pour chacune des communes ainsi que tous documents y afférents

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 2 avril 2012

Le Président
Siège
à
MARGAUX
(33460)
Gérard DUBOIS
(33460) ARSAC



Acte à classer

DL2012-2903-27

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2012-04-06T17-01-55.00 (MI50482946)
 Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20120329-DL2012-2903-27-DE (voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Lancement consultation et convention de participation des Communes pour vidéo protection

Date de décision : 29/03/2012



Nature de l'acte : Délibération

Niveau de l'acte : 8. Autres domaines de compétences
 9 f. Autres domaines de compétences des communes

Acte : [Délib 27 lancement consultation et convention communes vidéo protection.PDF](#)

Préparé	Le 06/04/12 à 17:01	Par PERIER Jean-Marc
Transmis	Le 06/04/12 à 17:01	Par PERIER Jean-Marc
Accusé de réception	Le 06/04/12 à 17:08	